



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre  
(Reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE  
« LES CAPTIFS DE LA FORÊT NOIRE »

REDACTION ET ADMINISTRATION  
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>)  
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 4841-48



## NOTRE JOURNÉE NATIONALE

Les mois de juillet et d'août ont toujours été, par principe, les mois de vacances. Tout au moins pour ceux qui en prennent.

Aussi, à cette période de l'année, profitant du soleil estival, quand il veut bien se montrer, nos amis changent-ils d'air. Les Parisiens, en particulier, s'en vont en masses compactes envahir nos belles provinces. Et, pour ne pas être en reste, nos amis provinciaux montent à Paris. C'est une occasion merveilleuse de se rencontrer quand les dates de vacances ne coïncident pas. Mais il est une occasion unique, pour nous anciens du V B, de nous rencontrer infailliblement, c'est notre Journée nationale.

C'est pourquoi nous adressons un appel à nos amis de province pour les encourager à venir dans la capitale, les 5 et 6 octobre prochains.

Nos Journées nationales se sont toujours déroulées par un temps magnifique. Il n'y a pas de raison pour que la Journée nationale 1957 fasse exception à la règle.

Le Comité Directeur de votre Amicale, qui, cette année, organise le programme des festivités, a voulu que, le samedi 5 et le dimanche 6 octobre 1957, le plus grand nombre d'anciens du V B soient rassemblés. Il veut réunir les États Généraux du Stalag V B. Il espère que, des coins les plus reculés de nos provinces, des amis V B partiront pour la capitale afin de s'y réunir.

Il espère faire de notre Journée nationale une vraie fête de l'amitié.

Notre Journée nationale débutera officiellement, le samedi 5 octobre, à 21 heures, par un grand banquet qui sera suivi d'une fête de nuit.

Au cours de la nuit, des attractions Stalag vous feront passer des heures agréables. Vous retrouverez ceux qui vous ont aidés, par leur talent et leur dynamisme, à combattre et à chasser le cafard, habituel compagnon de nos journées grises. Vous les reverrez avec plaisir dans des sketches spécialement écrits pour cette circonstance. Vous pourrez ainsi montrer à votre famille quels étaient ces amuseurs dont vous leur avez tant parlé.

Déjà, nos amis sont au travail et vous réservent d'agréables surprises. Nos amis des Kommandos d'Ulm, sous la direction de Vialard et d'Yvonet, présenteront leurs anciens succès. Les anciens du Waldho et du camp s'uniront pour jouer des œuvres d'anciens Gefangen. Nous profitons de cette circonstance pour demander à nos amis de province, qui, dans les Kommandos, dans les hôpitaux et au Stalag, divertissent par leur talent de chansonniers leurs anciens camarades de captivité, de bien vouloir se joindre à nous. Qu'ils nous écrivent en nous annonçant leur participation.

Vous savez que cette Journée nationale est célébrée en commun avec nos amis du V A. Ceci pour nous permettre de recevoir tous nos amis belges des Stalags V. Vous savez avec quelle joie nous les accueillons. Plus ils sont nombreux et plus nous sommes heureux. Belges et Français unis dans la communion du Souvenir ne forment qu'une seule et grande famille : celle des anciens prisonniers. Il n'y aura plus, autour de nos tables de banquet, des êtres de différentes nationalités mais des frères ayant partagé, souventes fois le pain de misère.

Pour recevoir dignement ces amis, ces frères, il faut que nous soyons une vibrante cohorte.

**Aux quatre cents Parisiens qui forment le puissant groupement de la capitale, nous adressons un vibrant appel.**

Parmi eux, il y en a qui n'ont jamais assisté à une Journée nationale. S'ils savaient quelle ambiance, quelle amitié, quelle joie règnent tout le long de ces journées, ils n'en manqueraient plus une seule. Et puis, une journée par an, donnée à l'Amicale, qu'est-ce dans une vie ?

Par vos dons, nous savons que le Mouvement prisonnier et surtout l'entraide ne vous sont pas indifférents. Montrez donc, par votre présence et celle de votre famille, que vous êtes toujours et partout des anciens du V B.

Quant à vous, amis de Province, vous qui êtes si fidèles

à l'esprit des camps, vous qui nous écrivez des lettres si touchantes d'encouragement et de réconfort, vous qui êtes l'essence même de l'Amicale, venez nombreux à notre Journée. Vous pourrez être présents à votre travail le lundi matin sans avoir manqué aucune des manifestations de l'Amicale.

Nous savons que nos amis des Vosges préparent cette Journée, sous l'impulsion de nos amis Homeyer et Jeangeorges. Du Nord, nous attendons une arrivée massive. De l'Ouest, l'ami Lavigne sera là et nous espérons que la Mayenne, l'Eure, l'Eure-et-Loir, le Maine-et-Loire, etc..., viendront se joindre à lui. Quant à ceux du Centre et du Midi, nous les attendons, le verre en main. Ils viendront tous et ce sera la plus belle Journée nationale que l'Amicale ait connue depuis sa fondation.

Le prix du banquet sera à la portée de tous. Nous espérons vous offrir un menu à mille francs, comme l'an dernier, la participation à la fête de nuit étant entièrement gratuite. Un orchestre des plus réputés de Paris donnera aux danseurs l'occasion d'exercer leur talent. Quant à la salle, qui est présentement retenue en attendant un choix définitif, elle se trouve dans une de ces admirables guinguettes qui font le charme de la banlieue parisienne. Tout a donc été préparé pour faire, de notre Journée nationale du 5 et 6 octobre 1957, une journée triomphale.

Vous pouvez d'ores et déjà retenir votre participation. Nous attendons vos inscriptions; n'attendez pas le dernier moment. Au plaisir de vous recevoir.

H. Perron.

### On a eu chaud, hein ?...

(Suite et fin)  
Et voici un grondement très fort qui semble venir du ciel, avec des éclatements significatifs, et des décharges de mitrailleuse qui n'en finissent plus : il entend encore une fois le mot « perdus », puis, les avions : « Cette fois c'est fini : les Italiens. Ah ! les cochons. Si seulement on pouvait sortir d'ici, mais on ne sait plus où est la porte, c'est à devenir fou. »

Un gros obus s'abat sur la voûte qui crève et recouvre tout; un éclat atteint le sous-off à l'œil; il se met à beugler : « Ça y est, je suis touché ».

Heureusement ce n'est qu'un caillou, mais ça réveille quand même. Et la voix de l'abbé Joseph qui hurle : « Allez, foutons le camp en vitesse, voilà que ça arrête un peu, vite ».

En un clin d'œil, ils sont au fond de l'édifice, mais où est la porte ? On tourne, on tâtonne, car on n'y voit plus avec cette satané poussière; et le tir qui reprend. Un vrai enfer : ça n'arrête pas, et l'artillerie et les vagues

d'avions qui tournent sans cesse. Comment sont-ils sortis dehors ? ils n'en savent rien et, à toutes jambes, ils arrivent à franchir les cinquante mètres de l'église à la cave du maire du patelin, et y dégringolent, comme des bolides, à moitié fous.

Là, le sergent-chef du ravitaillement du bataillon, qui les reçoit presque dans ses bras, bégaye de joie, les croyant morts, et se met à les enguirlander copieusement.

Alors, le prêtre, enlevant son casque d'un geste majestueux, en s'épongeant le front, laisse tomber ces mots, avec son savoureux accent alsacien :

— Dis donc, crois-tu ? On a eu chaud, hein ? Mon vieux, quel réveil-matin.

### Les V B partout

Qu'on ouvre un journal ou qu'on aille au spectacle, on est presque assuré, maintenant, d'avoir des preuves de l'activité des anciens V B.

C'est ainsi que les journaux du 15 février nous ont rapporté, à la rubrique judiciaire, la remarquable déposition de notre ami Bernard Jeangeorges, au procès du milicien Duc, accusé d'avoir participé au massacre de cinquante résistants, à La Bresse (Vosges). Tous les chroniqueurs ont été unanimes pour noter que le témoignage ferme et précis de Jeangeorges avait fortement impressionné le tribunal militaire de Reully.

Si vous ne savez que faire, un soir, entrez donc dans un cinéma où passe le film « C'est arrivé à Aden » : vous verrez, sur l'écran, des figures de connaissance.

Car, notre ami Roger Saget tient dans ce film un rôle important, lequel augure favorablement des suites de sa carrière artistique.

Sur la fin, on y aperçoit, aussi, trop brièvement, notre ami Yves Gladine, dans le personnage d'un commandant de navire.

En outre, l'ingénieur du son n'est autre qu'Antoine Petitjean.

Il n'y manquait, en somme, que Chanu, pour que ce fût un vrai festival V B...

### Aux Kommandos d'Ulm

Notre dernière réunion de juin, déjà clairsemée en raison des vacances, avait réuni quelques fidèles Parisiens impatients de partir à leur tour : Mme Lavergne, femme de notre ami Gaston, qui tient un bar, rue Marie-Stuart, où quelques anciens d'Ulm aiment se retrouver par cette canicule, Rein, Duez, Blanc, Grenier, Fillon, Batut.

Brève rencontre en l'absence du trésorier, Yvonet, qui présidera, à son retour de vacances, la réunion de juillet.

Pas de réunion en août. Mais rendez-vous pour tout le groupe parisien, le 13 septembre, de 18 h. à 20 h., Chaussée-d'Antin.

Nous prendrons les inscriptions pour la manifestation franco-belge du mois d'octobre qui aura lieu en soirée, le samedi 5 octobre, à Joinville-le-Pont.

Bonnes vacances à tous, petits et grands. Profitez-en. Amicalement.

L. Vialard

### ENTRE NOUS

Comme chaque année, toujours fidèle au Salon des Indépendants,

notre ami Jean Batut, ancien d'Ulm, expose deux jolies toiles. Pourtant, nous sommes un peu surpris par la vue de ce port en pleine activité, ce ciel gris, cette fumée des vapeurs, cette eau glauque, étant plus habitués aux paysages lumineux si chers à notre artiste.

Nous les retrouverons dans le deuxième tableau, aux jolis couleurs champêtres, sous un ciel dégagé. Je dois dire que Jean Batut a voulu traduire sous son pinceau magique deux mouvements de la « Septième Symphonie », de Beethoven. Mais ses admirateurs sauront-ils traduire comme lui cette fougueuse symphonie ? Je le lui souhaite pour le succès si mérité de ces « Romantiques » tableaux.

Une visite... à Paris. Notre camarade Raffin, de Chambéry, a passé quelques heures dans la capitale. Il adresse son salut très cordial aux anciens d'Ulm en regrettant de ne pas avoir pu les rencontrer, faute de temps.

Nous lui renouvelons avec nos regrets notre amical souvenir et le remercions de sa visite.

L. V.

### Dans le courrier du V B

Notre ami Louis Delvaux, 2, rue Gustave-Rouanet, à Paris, nous envoie des adresses concernant les dossiers médicaux. Nous le remercions de sa bonne volonté. Notre ami serait heureux de recevoir Raymond Messuive dont il ne connaît pas l'adresse. Il sait qu'il travaille dans une société pétrolière à Lille. Nous demandons à nos camarades lillois de bien vouloir faire une petite enquête pour nous procurer l'adresse de cet ancien V B.

Notre ami Henri Schweichlein, 8, rue Henri-Laure, à Ablon (Seine-et-Oise), nous envoie une longue liste d'adresses. Nous le remercions de son dévouement à l'Amicale. Notre ami adresse son bon souvenir aux anciens de Tuttlingen ainsi qu'à Homeyer.

Et voici des nouvelles de Corse. C'est notre ami Dominique Vivarelli, impasse Carnot, à Bastia, qui nous envoie déjà sa cotisation 1958 ! Oui, cher ami Vivarelli, nous avons bien dit 1958 ! Car la cotisation 1957 a été payée en son temps. Tu n'as donc pas à t'excuser, c'est au contraire l'Amicale qui te félicite. Et doublement encore

car le chèque était « généreux ». C'est avec plaisir que nous transmettons ton bonjour à tes anciens camarades de Tailfingen. Merci également à notre ami André Martinet, à Tronville-en-Barrois (Meuse), pour son chèque (cotisation et œuvres de l'Amicale). Martinet adresse un amical bonjour à tous les anciens de Tuttlingen.

Notre ami Paul Vazelle, boulanger, à Cadillac-en-Fronsadais (Gironde), applique notre mot d'ordre : un amicaliste = un nouvel adhérent ! Merci pour l'adresse de Baudou que nous allons contacter.

Notre ami Edmond Jubert, Institut Lochabair, à Cannes (Alpes-Maritimes), nous envoie, en plus de sa cotisation, un don pour les œuvres d'entraide de l'Amicale. Il adresse son fidèle souvenir à tous.

Notre ami Roger Gevraise, place Matuissière, à Domene (Isère), nous signale qu'il porte un grand intérêt à la lecture du « Lien », ce qui lui permet de rester en contact avec ses anciens compagnons de captivité. Il adresse son meilleur souvenir à tous. (Voir la suite page 4)



### La définition du « grand invalide »

Il a été demandé au ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de préciser ce qu'il faut entendre par « Grands invalides visés par la loi du 22 mars 1935 modifiée ».

Voici la définition détaillée qui a été donnée en réponse à cette question :

« La désignation de « grand invalide visé par la loi du 22 mars 1935 modifiée » concerne les invalides titulaires d'une pension au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre qui ne peuvent se prévaloir de la qualité de grand mutilé de guerre définie à l'article 1<sup>er</sup> de la loi susvisée (art. L. 36 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre) mais ont été néanmoins admis, par application du décret-loi du 17 juin 1938 (article 2), modifiant la loi du 22 mars 1935, au bénéfice des majorations de pension et des allocations spéciales prévues en faveur des grands mutilés de guerre et, à l'origine, réservées à ces derniers.

« Les catégories de grands invalides susceptibles de prétendre à cet avantage sont énumérées à l'article L. 37 du code, reprenant les dispositions de l'article 2 précité du décret du 17 juin 1938, dans les termes suivants :

« a) amputés, aveugles, para-

plégiques, atteints de lésions crâniennes avec épilepsie, équivalents épileptiques ou aliénation mentale par suite d'une blessure ou d'une maladie contractée par le fait ou à l'occasion du service;

« b) titulaires de la carte du combattant, pensionnés pour une infirmité entraînant à elle seule un degré d'invalidité d'au moins 85 % ou pour infirmités multiples entraînant globalement un degré d'invalidité égal ou supérieur à 85 % calculé dans les conditions ci-dessus définies par l'article L. 36 et résultant ou bien de blessures reçues par le fait ou à l'occasion du service, ou bien de maladie contractée par le fait ou à l'occasion du service, à charge par les intéressés de rapporter la preuve que celle-ci a été contractée dans une unité combattante;

« c) victimes civiles de la guerre, amputés, aveugles, paraplégiques, atteints de lésions crâniennes avec épilepsie, équivalents épileptiques ou aliénation mentale, ou pensionnés par suite de blessure pour une infirmité entraînant à elle seule un degré d'invalidité d'au moins 85 % ou pour infirmités multiples entraînant globalement un degré d'invalidité égal ou

## NOUVELLES ET ÉCHOS

supérieur à 85 % calculé dans les conditions ci-dessus définies par l'article L. 36;

« d) bénéficiaires de l'article L. 30.

### Pour les fonctionnaires victimes de guerre

Plusieurs Offices départementaux ont consulté l'Office national sur la situation des invalides de guerre bénéficiaires d'un régime de pension civile, au regard du droit à l'attribution de la carte d'invalidité.

En réponse, l'Office national vient de faire connaître que l'article L. 224 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre prévoit que « les droits à pension d'invalidité des fonctionnaires victimes de faits de guerre sont fixés dans les conditions prévues aux articles L. 100 à L. 104 du Code des pensions civiles et militaires de retraite ».

Les fonctionnaires invalides de guerre ayant opté pour la pension civile exceptionnelle perdent, de ce fait, le droit à la carte d'invalidité, qui est un avantage accessoire attaché à la pension militaire d'invalidité et des victimes de la guerre.

Toutefois, l'article 35 de la loi

du 31 décembre 1953 mentionne que les bénéficiaires des articles L. 100 à L. 104 précités peuvent obtenir la révision de leur situation de façon qu'à tout moment ils bénéficient des émoluments les plus avantageux sans que l'Administration puisse leur opposer l'option.

D'autre part, le Conseil d'Etat, consulté sur l'interprétation qu'il convient de donner à ce texte, a estimé (Cf. Avis n° 264.656 du 3 août 1953, Bulletin du Ministère et de l'Office National, année 1955, n° 2, page 230) que le choix des intéressés peut, à tout moment, s'exercer dans les conditions où il s'est exercé à l'origine, c'est-à-dire compte tenu non seulement du montant de la pension elle-même, mais des avantages de toute nature qui peuvent en être le complément, tels notamment le bénéfice des soins gratuits ou de tarifs spéciaux en matière de transports.

En conséquence, les fonctionnaires invalides de guerre qui ont opté pour la pension civile exceptionnelle, définie aux articles L. 100 à L. 104 du Code des pensions civiles et militaires de retraite, perdent automatiquement le bénéfice



de la carte d'invalidité. Ils ont toutefois la possibilité de le retrouver (Cf. alinéa précédent) s'ils optent pour la pension d'invalidité du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

### Au Centre Universitaire des victimes de guerre

La distribution solennelle des prix aux soldats blessés ou malades qui ont suivi les cours du Centre de rééducation professionnelle de l'hôpital militaire Percy, et qui se sont distingués aux examens des premières sessions de 1957, a eu lieu le vendredi 5 juillet, à 15 heures, dans la salle de spectacle de l'hôpital.

D'éminentes personnalités des Ministères de la Défense nationale, de l'Education nationale et des Anciens Combattants, entouraient Mme Thérèse Gaston Monnerville, présidente du Conseil d'administration, le médecin-colonel Anthoine, médecin-chef de l'hôpital, et notre ami René Riché, qui dirige avec un inlassable dévouement ce centre dont les résultats s'affirment bénéfiques chaque année davantage.

Selon la tradition, la Comédie-Française récompensa les lauréats par un divertissement de qualité : Mlle Lise Delamare, sociétaire, et M. Gilbert Giraud interprétèrent, en costumes, le proverbe de Musset : « Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ».

Je commencerai ce petit papier un peu dans le genre des chansonniers : « Lecteurs d'ici et d'ailleurs... Bonjour ! »

Je m'adresse aux Amicalistes des camps membres de l'U.N.A.C., dont le siège est situé 68, rue de la Chaussée-d'Antin à Paris.

Cette adresse, vous la connaissez car elle est imprimée sous l'entête de votre journal; mais je la répète car certains d'entre vous sont venus au moins une fois à Paris et n'y ont même pas songé, ou l'avaient oubliée. C'est dommage, car, en dehors des bureaux des Amicales, où pourtant il ne règne pas l'esprit fonctionnaire et administratif, mais toujours l'esprit de camarades à camarades..., vous trouverez au 68, rue de la Chaussée-d'Antin, le Club du Bouthéon.

Et cela c'est une chose intéressante pour un gars qui vient à Paris sans bien le connaître ou sans le connaître du tout. Rien de plus désagréable que d'aller au hasard pour trouver un hôtel, un restau-

## Connaissez-vous le Bouthéon ?

Un renseignement sur ceci ou cela. Un restaurant, évidemment, il y en a dans Paris, mais, pour la qualité et pour le prix, il n'y en a pas comme notre Club (300 fr. le repas).

Un bar où vous pourrez joyeusement arroser votre passage auprès de camarades retrouvés.

Une réunion dans les bureaux des Amicales se termine invariablement au restaurant du Club, devant un confortable casse-croûte. Tout cela est agréable et il n'y a, je crois, qu'à Paris que cette formule existe.

Et quelle foi ne faut-il pas aux camarades parisiens qui ont le souci de faire marcher leur Amicale et de surveiller le bon déroulement de cette affaire en communauté.

En province, nous éprouvons tous des difficultés à maintenir le contact, malgré notre vie plus calme, plus pondérée.

A Paris où tout est activité, rapidité, la plupart des Parisiens habitent d'un côté de la ville et travaillent de l'autre; pour eux, le moment familial n'existe que le soir. Eh bien ! malgré tout, il y a des camarades qui jamais n'ont flanché et continuent à tenir bien haut le flambeau du dévouement et de l'amitié. C'est pourquoi, si vous venez à Paris, ne manquez pas de venir au 68, rue de la Chaussée-d'Antin.

Pour eux, ce sera un grand plaisir de vous y recevoir, et pour vous, ce sera leur montrer votre amitié et votre admiration pour ce qu'ils ont fait et qu'ils feront encore, plus volontiers, sans lassitude, avec le réconfort de savoir que les K.G. d'ici et d'ailleurs, sont avec eux.

Drevon, des X (Grenoble).

### AMICALISTES, VOTRE TAILLEUR



LA SILHOUETTE RÉVÉE UNMAÎTRÉ ARTISAN DIPLOMÉ G. MALIAN

33, Chaussée-d'Antin Paris (9<sup>e</sup>)

Tél. : TRI 35-02

Et, pour les sportifs, créateur et seul spécialiste du style athlétique

## CE QU'IL FAUT SAVOIR

L'habitude étant une seconde nature, bien des utilisateurs du Carnet d'Achats du G.E.A. habitant dans la région parisienne se sont demandé comment, au cours de leurs vacances, ils pouvaient continuer à bénéficier des importants avantages qu'apporte l'usage de ces carnets.

Cet avantage, chacun les connaît désormais : tout d'abord, de notables réductions (de 10 à 25 %, voire l'application des prix de gros ou du prix de fabrique chez certains fournisseurs); ensuite, des

facilités de paiement, accordées sans formalités, ni majorations, ni enquêtes, et d'autant plus intéressantes à cette époque de l'année où les vacances entraînent de lourdes dépenses supplémentaires. « Mais », objectent les détenteurs de carnets, « tout cela n'est possible à obtenir que chez les commerçants affiliés au réseau parisien du G.E.A. ».

Ceci est une erreur. Car il suffit de demander au Groupement Economique d'Achats, — 12, rue de Paradis, Paris (10<sup>e</sup>), ouvert de 9 h. à 19 h., tous les jours, sauf le dimanche, bien entendu, — un carnet correspondant à la région où l'on se rend et dans lequel se trouvent indiqués les fournisseurs du lieu affiliés au G.E.A. Comme des réseaux G.E.A. existent dans les principales villes de France : Lille, Rouen, Caen, Tours, Nantes, Bordeaux, Marseille, Lyon, Metz et Nancy, il est peu probable que l'on se trouve très loin d'un de ces centres.

### DEMANDES DE LOGEMENT

Ancien prisonnier du V B, envisageant d'être muté à Paris, à l'automne prochain, serait désireux de trouver une chambre meublée, même très modeste, à Paris ou en proche banlieue. Ecrire directement à Pierre Trioot, 16 bis, rue St-Fiacre, Compiègne (Oise).

L. Singla, ancien P.G. du Stalag IX C, serait heureux de disposer provisoirement, à partir d'octobre prochain, d'une pièce ou deux, à Vitry-sur-Seine, où son épouse, institutrice, doit être mutée.

Lui faire offre, 43, rue Championnet, Paris (18<sup>e</sup>).

De nombreux camarades recherchent, à Paris ou dans la banlieue proche : 1° des chambres meublées, avec possibilité de cuisine; 2° des logements, même avec reprise, d'une pièce avec cuisine, de deux, trois et quatre pièces.

Aidez-les en communiquant tous les renseignements que vous pourriez avoir en cette matière à M. L. C. Moysse, responsable des journaux de l'U.N.A.C., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>), qui transmettra.

Mais en admettant ce cas particulier, il reste encore la possibilité de s'adresser directement au G.E.A., à l'adresse indiquée plus haut, pour obtenir tous les renseignements souhaitables permettant de faire ses achats par correspondance grâce au superbe catalogue qu'édite chaque année le Groupement, qui, le choix fait, se chargera du reste. N'est-ce pas là une facilité remarquable, une de plus parmi toutes celles qu'apporte le système du G.E.A. ?

### POUR LES VACANCES HOTEL NEGRERIE

(ancien du VI G)

Servilly (Allier)

5 km. de Lapolisse - 25 km. de Vichy

Beau site tranquille

Pension : 1.000 fr. (Repas : 400, v.t.c.)

Chambres : 400 à 500)

Maisonnets campagne meublée à louer pour vacances E.G.E.

Demandez dès maintenant conditions

### FETES

### REUNIONS

#### CHAMPAGNE BINET

Binet doux 1/2 sec

Bouteille : 570 fr.; 1/2 bouteille : 325 fr.

Binet brut

Bouteille : 600 fr.; 1/2 bouteille : 340 fr.

Binet brut 1952

Magnum : 1.440 fr.; bouteille : 670 fr.; 1/2 : 375 fr.

1/4 : 205 fr.

Binet crémant 1957, blanc de blanc

Bouteille : 670 fr.; 1/2 bouteille : 375 fr.

Vin nature blanc de blanc

Bouteille : 350 fr.; 1/2 bouteille : 203 fr.

(Ces prix s'entendent logé, départ Reims par 15-20-25-30-50 bouteilles ou équivalent)

Adressez-vous à

#### HENRI GILBERT

(Représentant - Ex-Stalag IV B)

162, avenue Parmentier, Paris (10<sup>e</sup>)

C.C.P. : Paris 12-602.57

### Jean Été

(ex-P.G. Stalag XI A)

#### BIJOUTIER

#### ORFÈVRE

#### HORLOGER

de père en fils depuis 1882

à Paris

70, rue du Faubourg Saint-Honoré

et

85, avenue du Général-Leclerc

### TAILLEUR

HOMMES - DAMES

sur mesure

et prêt à porter

G. Wolf

(membre d'honneur de Randa-Ruska)

21, rue Biot, Paris (17<sup>e</sup>)

(Place Cligny) Bat. 79-79

(Munissez-vous de votre carte d'Amicaliste)

A 5 minutes du siège

### Jean RHEM

Photographe

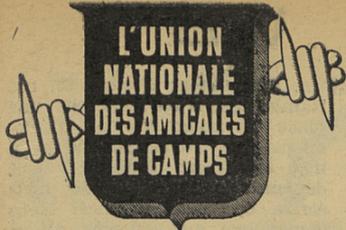
Industrie Reportage

34, rue de la Verrerie

Paris (4<sup>e</sup>)

Tél. : Tur. 89-92

A votre service



# BONNE CHANCE A M. DULIN... ET A NOUS



Une fois de plus, les navrantes vicissitudes de la politique ont provoqué, avec la chute du cabinet Guy Mollet et son remplacement par celui de M. Bourges-Maunoury, un changement de titulaire du portefeuille des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

Nous exprimons, il y a quelques mois, le vœu que les services de la rue de Bellechasse cessent d'être « temporaires ».

Il serait également bien désirable que les ministres ne s'y succèdent pas trop souvent, si, toutefois, l'on veut obtenir une stabilité dans les directives et dans les méthodes.

A M. Robert Tanguy-Prigent, — dont nous avons pu apprécier les constants efforts en faveur de ses ressortissants et dont chacun de ceux-ci voit le départ avec un sincère regret, — succède M. André Dulin, secrétaire d'Etat à l'Agriculture dans le précédent gouvernement.

En saluant l'arrivée, à la tête de « notre » ministère, de M. Dulin, nous nous permettons de souhaiter qu'il puisse réaliser le programme qu'il s'est dressé à lui-même, lorsqu'il déclarait, le 16 juin, à Saint-Aigulin, au Congrès départemental des Associations autonomes d'Anciens Combattants de la Charente-Maritime :

« En prenant la direction de ce ministère, je disais à mon prédécesseur ma fierté et combien je mesurais l'honneur que M. Bourges-Maunoury venait de me faire.

« J'apprécie la grandeur et la sérieux de la tâche qui reste à accomplir. Cette tâche noble entre toutes, j'ai l'intention de la mener à bien, avec vous, en collaboration fraternelle avec les grandes Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre, qui, depuis près d'un demi-siècle, êtes sur la brèche du combat du devoir, avec le même cœur et avec la même conscience qui vous animaient à la Marne, à Verdun, qui nous animaient à Narvick, à Bir-Hakeim, dans les futaies de nos maquis, sur nos plages de débarquement, en Extrême-Orient et aujourd'hui encore dans les défilés arides de notre Algérie française où notre jeunesse accomplit sa mission.

« Il me plaît, à l'occasion de ce Congrès, de mesurer la pureté de leur sacrifice, de rendre hommage à nos jeunes camarades qui sont tombés, à ceux qui luttent pour le devenir de la France, à ceux qui espèrent et souhaitent la solution

humaine et démocratique que le gouvernement s'efforcera de faire prévaloir.

« Nous serons demain ce que nous aurons mérité d'être aujourd'hui, et les anciens combattants que nous sommes montreront l'exemple. Chaque jour, par votre action, par votre esprit civique, par vos efforts inlassables, vous serez le symbole du civisme indispensable au redressement français. Dans vos communes rurales, que je connais bien, autour de vos élus qui m'honorent de leur amitié, restez vigilants et attachés à notre régime qui reste l'expression du génie français qui ne peut mieux s'exprimer que dans ce mot magnifique, « la liberté ».

« Malgré les difficultés qui nous assaillent, c'est encore vers la France que se tournent tous ceux qui croient aux cœurs généreux.

« ... Il est des droits reconnus qui ne peuvent plus attendre, des délais encore trop longs entre les demandes justifiées et leur satisfaction. Une aide, un secours ne prennent de valeur que s'ils sont suffisants et immédiats. Il ne faut

plus qu'un secours sollicité par un grand malade soit versé à ses héritiers. Je sais déjà que vous manquez de moyens de service, que vos agents, logés parfois trop à l'étroit, voient leur activité paralysée. Sans vous promettre de miracles, je vais m'efforcer de vous aider, ayant ainsi pleine conscience d'aider puissamment nos camarades pour la reconnaissance de leurs droits.

« Je voudrais que nos médecins et nos pharmaciens n'attendent plus de trop longs mois le paiement de leurs honoraires médicaux au titre de l'article 115 du Code des Pensions, afin qu'ils aient encore plus de cœur, si cela était possible, pour soulager vos misères.

« Dès le début de l'année judiciaire, je voudrais que les audiences de nos tribunaux de pensions se multiplient, que les conclusions ministérielles soient plus concises, plus précises. Mon cabinet m'a déjà, sur ce point, signalé des insuffisances que je m'efforcerai de pallier.

« Sur un plan plus général, j'ai

l'intention de procéder à l'étude de vos demandes. Des commissions nationales ont été mises sur pied, je vais en pousser les travaux, ce qui me permettra, à l'occasion de la préparation du budget, de faire un point exact de ce qui est possible et de ce qui ne l'est pas.

« Il faudra, et vous le savez, tenir compte de la santé financière du pays, mais il faudra aussi faire un nouveau pas en avant pour les plus touchés d'entre nous, pour nos veuves, nos ascendants, nos pupilles de la nation qui sont nos enfants et que nous n'avons pas le droit de trahir sous peine de nous condamner nous-mêmes.

« Si aucun de nous n'est éternel, les victimes de la guerre plus particulièrement paient chaque jour un lourd tribut à la grande faucheuse. Je devrais exiger un recensement toujours promis des bénéficiaires actuels des pensions. Il est possible alors que nous ayons quelques surprises. Je veillerai à l'application stricte de la loi, sans faiblesse et sans démagogie.

« Dès cette semaine, je commencerai à recevoir vos responsables nationaux. Avec eux, je ferai le

bilan de leurs souhaits et je maintiendrai, et renouvellerai le cas échéant, le contrat moral qui nous lie les uns aux autres. Je demanderai beaucoup à tous dans l'esprit du respect de la loi et du service public.

« Des menaces ont pesé sur certaines de nos grandes institutions, sur l'Office national en particulier, et sur les Offices départementaux. Si ces menaces sont écartées, il conviendra cependant de demeurer vigilants. L'Office départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre est votre maison. Il faudra tout mettre en œuvre pour lui donner les moyens d'accomplir sa tâche. Aucune de ses attributions ne devra être distraite bien au contraire.

« Sur un plan plus général, j'agirai pour que la Retraite du Combattant réponde pleinement à ses buts de justice et d'équité. En liaison avec les Commissions parlementaires compétentes, nous allons préparer un budget qui puisse vous satisfaire. Ce sera là, je le sais, une tâche ingrate et difficile et qui ne pourra avoir son plein effet que si le Gouvernement et le Parlement s'emploient à sauver notre monnaie. Que vous servirait-il, en effet, de percevoir à retardement des augmentations fictives dans la mesure où le coût de la vie augmenterait.

« J'ai l'intention de tout mettre en œuvre pour faire de mes services des services modernes et efficaces. Il faudra pour cela moderniser nos méthodes de travail, supprimer les tracasseries administratives qui font tant de mal parfois. Tout ceci ne s'accomplira pas en un jour; j'aurai besoin de votre confiance et de votre appui, comme j'aurai besoin de l'aide du gouvernement entièrement solidaire.

« C'est à cette tâche de solidarité nationale que je vous convie, au nom de tous ceux qui ont accompli courageusement le suprême sacrifice et qui ne sont plus, au nom du Gouvernement de la République, au nom de la France éternelle. »

Puisse-tout ceux qui seront chargés de mettre en application les volontés aussi nettement exprimées par le nouveau ministre des A.C., le comprendre et le suivre.

Puisse-tout les services de la rue de Rivoli faire trêve dans leur perpétuel antagonisme qui, de tout temps, a rendu encore plus difficiles des tâches qui ne le sont déjà que trop.

M.-L.-C. M.

M.-L.-C. Moyse.

## M. André Dulin

Le nouveau ministre des A.C. et V.G., M. André Dulin, sénateur de la Charente-Maritime et président du Conseil général de ce département, est né, le 12 avril 1900, à Langoiran (Gironde).

Mobilisé, le 3 septembre 1939, en qualité de maréchal-des-logis, au dépôt de remonte de Saint-Jean-d'Angély et affecté aux missions à l'étranger, dès novembre 1939, il est, en janvier 1940, nommé attaché d'Intendance de 2<sup>e</sup> classe et affecté à la Direction Générale des Etudes et Recherches, en mission à l'étranger.

En 1940, alors en Yougoslavie, il rejoint immédiatement le général de Gaulle et organise les réseaux de Résistance des Balkans dénommés « Orib ». Arrêté par la Gestapo, à Budapest, puis relâché, il se rend en Grèce, puis en Turquie, où, représentant la France Combattante, il crée des réseaux d'action.

Rejoignant les Forces Françaises Libres au Caire, il sera nommé par le général Catroux, directeur de son cabinet militaire.

Après avoir participé aux premières opérations des Forces Françaises Libres en Erythrée et en Libye contre les troupes italiennes, il fut chargé de la direction des Services économiques et financiers de l'Afrique Française Libre et organisa, sous l'autorité du médecin-général Sice, haut-commissaire, et avec la collaboration du général Leclerc, la défense de l'Afrique Française Libre et la préparation de l'Armée de la Libération. Sous le nom de Jean Delivran,

## L'indemnité de soins aux tuberculeux

Une circulaire du ministre des A.C. et V.G., en date du 14 juin 1957 appelle l'attention des divers services intéressés sur le décret n° 57-685 du 6 juin 1957, portant modification de l'article D. 14 du Code des Pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre qui vient d'être publié au « J.O. » du 9 juin 1957 (p. 5.815).

Ce texte est ainsi conçu :

« ART. 1<sup>er</sup>. — Le dernier alinéa de l'article D. 14 du Code des Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre est modifié comme suit :

« Suivant l'avis du médecin phthisiologue départemental et compte tenu des prescriptions incluses dans l'instruction générale d'application, le directeur interdépartemental ou départemental des anciens combattants et victimes de guerre prend une décision de maintien ou de suppression de l'indemnité.

« ART. 2. — Le présent décret

## NOUVELLES ET ÉCHOS

prend effet de la date d'application du décret du 23 octobre 1953. »

Les dispositions de ce texte ont pour but essentiel de renforcer les règles posées par l'instruction interministérielle du 23 octobre 1955 en son chapitre 1<sup>er</sup>, article 5, section II (page 15), notamment au regard des juridictions des pensions.

En conséquence, « l'instruction générale d'application » à laquelle se réfère ledit article 1<sup>er</sup> se trouve être l'instruction interministérielle précitée du 23 octobre 1955 dont toutes les dispositions demeurent valables, l'article 2 du décret modificatif du 6 juin 1957 précisant que ce texte prend effet de la date d'application du décret du 23 octobre 1953.

## NOUS AVONS LU POUR VOUS

### De Briques et de Brocs

par Jacqueline et Jean Diwo (Edition Arthème Fayard)

puisqu'il le touchait de très près : celui de l'éclosion puis du développement chez tout Français de l'amour d'une petite maison de campagne, d'un petit coin bien à soi.

Et, comme ce sentiment poétique et enfantin, — ce sont presque deux synonymes, — il le partageait en général avec nous tous mais en particulier avec sa femme, journaliste comme lui, ils se sont mis à deux pour l'étudier.

Etudier est un verbe bien grave; disons donc : pour s'en amuser; et, du même coup, pour en amuser celui qui ouvre « De briques et de brocs », un peu intrigué par le titre, et, tout de suite pris par l'aventure de ces deux Parisiens en quête d'une chaumière, les suit à travers leurs espoirs et leurs déceptions.

N'attendez pas que l'on vous énumère ici les tribulations de Jacqueline et Jean. (Car ce sont eux-

mêmes que les auteurs ont choisi comme victimes principales de leur sens assez cruel de l'observation). A quoi bon, d'ailleurs, analyser une histoire aussi pleine d'humour et de gags. Faute de savoir y réussir avec autant de drôlerie et de finesse que les auteurs, on risquerait de donner au futur lecteur une impression peu attirante... et ce serait regrettable pour lui.

M.-L.-C. M.

## M. Antoine Quinson

Le nouveau sous-secrétaire d'Etat aux A.C. et V.G., M. Antoine Quinson, ingénieur de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, est né, le 12 juin 1904, à Béziers (Hérault).

Lieutenant du Génie divisionnaire, 35<sup>e</sup> D.I., corps d'armée coloniale, M. Quinson a fait la guerre 1939-1940 et a été prisonnier le 17 juin 1940 à Gaviillers (Meurthe-et-Moselle). Il a été libéré, le 29

mars 1941, de l'Oflag VI D (Münster), comme père de cinq enfants.

A son retour de captivité, il organise avec la Croix-Rouge Française l'aide aux prisonniers de guerre. En décembre 1942, il prend la direction du Centre d'entraide aux P.G. de Vincennes, et, grâce à son activité, il soulage moralement et matériellement les familles des camarades éloignés de leurs foyers.

Resté à la tête de cette organisation jusqu'au jour où la confiance des rapatriés l'a désigné comme président de la section des P.G. de Vincennes, il a participé aux chaînes d'évasion en fournissant l'hébergement, les vêtements et les faux papiers nécessaires aux Evadés.

Agent P.I. du Réseau « Arc-en-Ciel », puis de l'armée secrète, 3<sup>e</sup> secteur Est, groupe Fossey, il a fourni de nombreux renseignements concernant les activités de l'ennemi dans la localité.

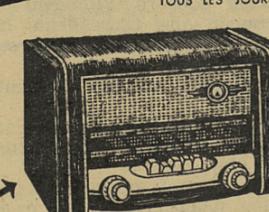
A la libération, lors du départ des Allemands du château de Vincennes, il a participé à la délivrance et, à titre personnel, à la prise en charge des prisonniers de guerre coloniaux enfermés au Fort de Vincennes.

Vice-président de la délégation municipale de Vincennes, du 1<sup>er</sup> septembre 1944 au 10 mai 1945, maire de Vincennes depuis octobre 1947, M. Quinson a été élu député de la Seine en juin 1951.

Il est titulaire de la croix de guerre, avec citation, de la médaille franco-britannique et de la médaille des services militaires volontaires.

# RADIO-CARILLON

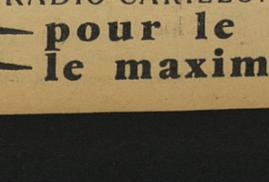
A. NOEL - EX-P.G.  
10, RUE PIERRE-PICARD - PARIS 18<sup>e</sup> - TÉL. : MON. 47-99  
TOUS LES JOURS, SAUF DIMANCHE, DE 9 A 20 HEURES - BUREAU DE VENTE 1<sup>er</sup> ÉTAGE-DROITE  
Métro : BARBES-ROCHECHOUART



**CARILLON 624** 6 LAMPES  
AVEC CADRE ANTIPARASITES **16.900**



**CARILLON 644** 6 LAMPES  
CADRE ANTIPARASITES INCORPORÉ **18.750**



**CARILLON 666** 6 LAMPES  
GRAND CADRE A AIR INCORPORÉ ET ORIENTABLE - EN TOUT LIEU, RÉCEPTION SANS PARASITES - EFFICACITÉ A PLUS DE 95 %  
PRIX NET TOUTES TAXES COMPRIS **22.400**

**CONDITIONS DE GARANTIE UNIQUES EN FRANCE**

Tous les appareils sont entièrement garantis trois ans, aussi bien pour les pièces que pour la main-d'œuvre, lampes 8 mois

**GRAND CHOIX : RADIO & RADIO-PHONOS**  
12 MODÈLES 6 A 8 LAMPES  
TOURNE-DISQUES NUS ET EN MALETTE  
ÉLECTROPHONE COMPLET

**CATALOGUE gratuit**

**FACILITÉS DE PAIEMENT SANS FORMALITÉS**



**RADIO-ÉLECTROPHONE 926**  
6 LAMPES. GRAND CADRE A AIR INCORPORÉ  
TROIS VITÈSSES - 2 SAPHIRS  
DISQUES ORDINAIRES ET MICROSILLONS

**34.200**  
EXPÉDITION DANS TOUTE LA FRANCE

C'est en se spécialisant à fournir aux camarades que RADIO-CARILLON peut vous garantir pour le meilleur prix le maximum de qualité !

A.P.G. - DEPUIS 1945

15%  
DE REMISE  
A.P.G.

SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE

(Suite de la page 1)

Nous remercions notre ami Jean Nassoy, 37, avenue de la République, à La Ferté-Bernard (Sarthe), pour son généreux versement. Les gars de la Sarthe sont de fidèles amicalistes et nous donnons rendez-vous à l'ami Nassoy à la réunion des V B, qui se tiendra, au Mans, à la Pentecôte 1958.

Notre ami Georges Halley, 44, avenue des E.-U., à Chaumont (Haute-Marne), nous adresse un vœu de longue vie à notre Amicale, à notre journal et à leurs animateurs. Il envoie son meilleur souvenir à Langevin, Mimi, Baron, Faure, Perron, Aladenise et à tous ceux du camp qu'il aurait pu oublier de nom.

Notre ami Th. Desjardins, 38, boulevard d'Ormesson, à Enghien-les-Bains, nous communique l'adresse d'un titulaire de dossier médical : notre ami Max Figarol, que nous contactons aussitôt. Notre ami Desjardins envoie ses amitiés à tous et particulièrement à Piffault et à Franz.

Notre ami Jules Carlier, à Dompierre-en-Santerre (Somme), fidèle amicaliste, nous adresse une longue lettre. Il regrette, par suite de son travail, qui, à cette époque de l'année, lui mobilise tous les dimanches, de ne pouvoir assister à notre Journée Nationale; mais il est de tout cœur avec nous. Nous espérons que son état de santé est maintenant complètement rétabli et que son zona ophtalmique n'est plus qu'un mauvais souvenir. Notre ami Jules présente ses amitiés aux anciens du V B et à ceux du Waldho. Il adresse toute sa reconnaissance à tous ceux qui animent l'Amicale.

Notre ami Gabriel Fliepeau, 84, rue G.-Clemenceau, à Granville (Manche), s'excuse de nous avoir oubliés en début d'année et pour cela nous adresse un beau mandat qui va grossir notre Caisse d'entraide. Il rappelle son bon souvenir à tous les anciens du V B.

Notre ami Gabriel Bop, à Tartas (Landes), adresse ses amitiés à tous les copains du V B.

Notre ami Jean Soret, percepteur à Envermeu (Seine-Maritime), adresse son meilleur souvenir aux anciens Gefangs de la Tannerie, à Tuttingen. Il est très heureux d'avoir, par « Le Lien » qu'il lit toujours avec attention (Merci, Soret), des nouvelles de quelques camarades, hélas ! trop peu nombreux ! « C'est regrettable », constate notre ami; et nous l'approuvons.

Notre ami Henri Fisson, 45, rue de Parmain, à Butry, par Auvers-sur-Oise (Seine-et-Oise), envoie ses amitiés sincères à toute l'équipe du Bureau. Nous remercions l'ami Riton de son don généreux à notre Caisse d'entraide et lui remercions qu'une visite à l'Amicale s'impose.

Notre ami Jean Bize, 37, quai National, à Puteaux (Seine),

## MAISONS RECOMMANDEES

**HOTEL - AUBERGE DES VIEUX - MOULINS**, chez Bernard Jeangeorges, à La Bresse (Vosges). Tél. 63. (Grande salle pour banquets, Pension de famille, Cuisine bourgeoise.)

**ANGEL et Fils**, 10, quai de la Mégisserie, Paris (Graines, plantes et arbres fruitiers). **Henri FAURE**, fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2°). CEN 11-54.

Où aller le dimanche ? ... Mais chez **Robert LAFEVE**, Café-Restaurant-Tabac, « Les Routiers », à Fontenay-le-Vicomte (Seine-et-Oise). Tél. : 8. Bon accueil. Cuisine soignée. Pêche toute l'année.

**André JACQUES**, mécanographie, réparation, reconstruction, entretien de toutes machines à écrire et à calculer, 44, rue de Bellechasse Paris (7°). INV 49-80. **Maurice BARON**, 38, rue Hermet, Paris (18°). Tél. : ORN 69-66. Tailleur Hommes et Dames. Conditions spéciales aux anciens V B.

adresse un amical bonjour à tous.

Notre ami **Marcel Santolini**, 21, rue Lépine-Marcel, à Colombes (Seine), envoie un grand bonjour et son bon souvenir à tous et en particulier aux copains du Waldho.

Nous remercions notre ami **André Audouard**, 119 bis, rue de Colombes, à Asnières, pour son don généreux à notre Caisse d'entraide.

Notre ami le Dr **Maurice Auzias**, rue aux Reliques, à Annet-sur-Marne (Seine-et-Marne), adresse son amical bonjour à tous. Nous excusons notre ami de ses rares visites à l'Amicale, par suite de l'abondance du travail; mais nous regrettons de ne pas rencontrer plus souvent notre sympathique toubib.

Notre ami l'abbé **Jean Le Leurch**, 4, rue St-Justin, à Louvres (Seine-et-Oise), adresse ses amitiés à tous les anciens et en particulier à Géhin.

Notre ami **Louis Picart**, à St-Christ-Briat, par Brie (Somme), envoie un amical bonjour à tous les amis du V B.

Notre ami **René Duranthon**, 13, boulevard de Belleville, à Paris, envoie une amicale poignée de mains à tous.

Notre ami **Georges Martin**, 21, rue de Marzy, à Nevers (Nièvre), nous prie de transmettre son amical bonjour à tous les anciens V B.

Notre ami **François Franceschini** est actuellement en traitement à l'hôpital de la Timone, à Marseille (Service du professeur Mattei). Depuis le 7 juillet 1956, date de son entrée à l'hôpital, notre François espère recouvrer une santé jadis florissante. Nous faisons des vœux pour sa guérison prochaine. Des visites de camarades lui feraient certainement plaisir; c'est pourquoi nous demandons à nos amis marseillais de consacrer une heure ou deux par semaine afin d'aller lui apporter un peu de réconfort. N'oublions pas nos chers malades.

Notre ami **Joseph Thepault**, Gare de Saint-Georges-Motel (Creuse),

envoie toutes ses amitiés aux camarades de Tailfingen, Haigerloch, Echingen, Winterlingen, Gruol, où il a passé de bien longues années.

Notre ami **Jacques Oinville**, 122, route de Dieppe, à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime), adresse ses amitiés à tous les amis du Stalag.

Notre ami **Gaston Hadre**, expert-comptable, 22, rue Désilles, à Nancy, nouvel adhérent, envoie son amical souvenir à tous. Nous le remercions de son don généreux.

Une visite manquée ! Notre ami **Georges Halley**, 44, avenue des Etats-Unis, à Chaumont (Haute-Marne), est passé à l'Amicale et n'a rencontré personne. Même la secrétaire était en vacances ! Pour rencontrer au moins un membre du Bureau, il faut passer à l'Amicale, le jeudi, à partir de 18 heures. Qu'on se le dise.

Nous avons eu la bonne surprise de recevoir la visite de notre ami le Dr **Tripier**, 71, boulevard de Clichy, à Paris. L'ancien chirurgien du Waldhotel est venu nous apporter son adhésion. C'est avec joie que nous saluons l'entrée à l'Amicale de notre ancien médecin-capitaine. Sa compétence et ses conseils seront très utiles à notre groupement. Le Dr Tripier a déjà participé au dîner familial du premier jeudi du mois et en a apprécié la sympathique ambiance. Ce soir-là il y avait trente-sept participants.

## CHAMPAGNE

### R. BERTIN

(ex-P.G. Waldhotel, V B)

Propriétaire récoltant Manipulant

VRIGNY, près de REIMS

Vente directe

Renseignements sur demande

## Où sont les bénéficiaires de ces dossiers ?

Nous rappelons à nos camarades que l'Amicale détient un certain nombre de dossiers médicaux (accidents du travail survenus en activité) ne comportant pas d'adresses.

Il peut s'agir de camarades faisant partie de l'Amicale comme de camarades inconnus du Siège.

Nous publions donc, ci-dessous, une nouvelle liste de noms, le Kommando de l'intéressé étant entre parenthèses (voir « Le Lien », nos 101, 103, 105 et 106).

Si des camarades se reconnaissent parmi ces noms, qu'ils veuillent bien nous réclamer leur dossier (joindre cinquante francs en timbres pour l'expédition).

Si, d'autre part, vous connaissez l'adresse d'un de vos camarades de Kommando figurant sur cette liste, avisez-le de ce que nous avons un dossier à sa disposition, ou, mieux, envoyez-nous son adresse et nous ferons le nécessaire auprès de lui.

### Liste E

- Huleux René (Villingen)
- Ribouillard Roger (Tenningen, 7.719)
- Folliard Roger (St-George, 28.031)
- Morand Jean (Rheinfelden, 25.002)
- Lagier André (Schwenningen, 22.008)
- Bioly Claudius (Rosenfeld, 10.006)
- Wouters Ferdinand (Saint-George, 28.031)
- Duchêne Robert (Schwenningen)
- Lavegie Lucien (Schwenningen, 22.008)
- Gourneroux Abel (Schwenningen, 22.008)
- Hennebelle René (Schwenningen, 22.008)
- Muhler Henry (Ebingen)
- Poirrel Eugène (Schwenningen)
- Anglard Auguste (Schwenningen)
- Mougin Robert (Schwenningen, 22.008)
- Maier René (Schwenningen)
- Desmartin Georges (Schwenningen)
- Prevost René (Winterlingen, 20.008)
- Merlet Alphonse (Balingen, 20.004)
- Tournadre François (Holzlebruck, 24.009)
- Bourguignon Georges (Gutenstein, 16.066)
- Martial Claude (Königseggwald, 11.011)
- Raicowitsch Michel (Gosheim, 12.060)
- Piat Félix (Löffingen)
- Froehly Camille (Tuttlingen, 22.017)
- Broust Marcel
- Vintejeux Frédéric (Hufingen, 18.046)
- Carpentier Henri (Berau-Halde, 25.001)
- Robin Fernand (Berau-Halde, 25.001)
- Gouvier Jean (Waldshut)
- Sénéjoux Philibert (Steisslingen, 16.034)
- Chavenon Louis (Obendorf, 22.047)
- Boquet Henri (Freibourg-St-George)
- Rouquet Max (Bermatingen)
- Schnabel Emile (Ebingen, 11.612)
- Flourent Roger (Ebingen, 20.013)

- Combe Louis (Mannheim, 24.018)
- Rocher Célestin (Gutmadigen)
- Aillaud Albert (Waldshüt)
- Bonnefay François (Herbolzheim, 13.004)
- Richy Maurice (Frommern, 20.024)
- Madoux Léon (Waldhausen, 18.089)
- Godefroy Louis (Friedingen)
- Ferrari Pierre (Vöhrenbach, 7.137)
- Lame Albert (Schramberg, 2.258)
- Labelbauer Joseph (Lenzkirch, 6.532)
- Hoducq René (Rottweil, 22.061)
- Haget Pierre (Sigmaringen, 21.003)
- Berthon Raymond (Ostdorf, 10.005)
- Vallet Jean (Tuttlingen, 22.006)
- Rigall François (Trossingen Hohen)
- Melice Paul (Erpfingen, 13.029)
- Gilbert Eugène (Augsburg)
- Godin-Lucien (Burladingen)
- Labeyrie Henri (Schwenningen)
- Devos Edouard (Sigmaringen, 21.010)
- Davion Marius (Balingen)
- Gout Roger (Lager Rhodiaseta)
- Brücker Fernand (Winterlingen)
- Dumas Henri (Schwenningen)
- Duchemin Marc
- Piquet Alexis (Villingen)
- Gosse Bernard (Schramberg)
- Lacotte Emile (Stockach)
- Texier Louis (Hülben, 23.021)

- Saphet Louis (Udingen, 13.009)
- Davin André (Waldsee, 27.417)

### Liste F

- Sautoni Jacques (Vorenbach, 28.414)
- Scarpari Alexis (Vorenbach, 28.414)
- Rebillard Félix (Villingen, 22.008)
- Colombani Georges (Heuberg, 7.001)
- Dalle Joseph (Balingen, 20.004)
- David Georges (Biberach)
- Daussin André (Sigmaringen)
- Deweulf Vincent (9.068)
- Peuttet Paul (Klingenstein, 29.003)
- Wallaert Albert
- Paillass Edmond (Langenau, 8.017)
- Monlherat Emile (Ulm, 8.053)
- Vital Robert (Balingen, 20.004)
- Baud Fernand (Gemeinde Genkingen)
- Wadoux Eugène (Tuttlingen, 22.006)
- Piette Marchand (Siessen)
- Aubry Georges (Weildorf, 10.407)
- Ruysschaert Pierre (Schramberg)
- Lallet Franck (Ostrach, 21.019)
- Cartier Edouard (Villingen)
- Roumien Abel (Turckheim, 19.020)
- Debieux Ferdinand (Otterswang, 19.465)
- Scamaroni Antoine (Vörenbach, 7.137)
- Bouchard Maurice (Kappel, 18.009)
- Compain Raymond (Wilflingen, 11.733)
- Guilbert Emile (Ehingen, 7.041)
- Millet Louis (Tuttlingen, 22.006)
- Coquillard Maurice (19.409)
- Adrin Andrieu (Schramberg)
- Bonel Léopold (Tuttlingen, 22.010)
- Vallée Jean (Tuttlingen)
- Chadeyras Etienne (Reutlingen)
- Gandolfi François (Neustadt, 14.014)
- Derozier Pierre (Tuttlingen, 22.006)
- Donnadieu Raoul (Vörenbach, 28.406)
- Fuss Eugène (Lenzkirch, 24.034)
- Noni Jean (Obermunsterdal)
- Serva René (Stetten, 10.020)
- Charlot René (Wuteschwigen, 25.034)
- Julliard Arthur (Geislingen, 20.040)
- Chatel Henry (Audelfingen, 11.055)

Notre ami **Arthur Boston**, 85, rue Rambuteau, Paris, cherche une place de manœuvre ou d'aide-magasinier. Nous demandons à nos camarades qui pourraient dépanner notre ami de nous écrire de toute urgence. Nous demandons aux anciens d'Ulm (Boston a travaillé quatre ans chez Kassbohrer, à Ulm) de nous aider dans nos recherches. Merci à tous.

Notre ami l'abbé **Perry**, de Saint-Maurice-sur-Moselle (Vosges), est passé à l'Amicale, un jeudi soir. De retour au pays, il nous envoie un petit mot : « ... Pour un Provincial, toujours un peu perdu dans Paris, il est bon d'avoir un point de repère comme l'Amicale. Bien sincèrement merci à tous et... à une autre fois, si l'occasion s'en présente. N'oubliez pas que Saint-Maurice est un joli coin et sur une route assez fréquentée, non loin de La Bresse... ».

Notre ami **Robert Lavigne**, 1, rue Chanzy, au Mans (Sarthe), prépare activement le rendez-vous V B du Mans pour la Pentecôte 1958. Il nous charge de transmettre bien des choses pour les amis du Bureau et tous les anciens du V B. « Les années passent mais le souvenir reste toujours aussi vivace des camarades de misère qui comme nous souffraient de cette captivité que nous n'avons jamais méritée ni voulue. »

Notre vice-président **Jean Roger**, de passage à Konakry (Côte d'Ivoire), envoie son bon souvenir à tous.

Notre ami **Désiré Henry**, 24, rue du Docteur-Jersin, à Lille (Nord), ancien infirmier en chirurgie du Waldho, a reçu par erreur un mandat-propagande. Pour un pilier de l'Amicale, c'est plutôt vexant. Notre ami, bien gentiment, nous signale cette erreur de nos services et nous le prions de bien vouloir nous en excuser. Les gars du Waldho sont des fidèles de l'entraide et toujours les premiers à répondre « Présent ! ». Notre ami envoie ses bonnes amitiés à tous et son bon souvenir aux anciens de l'hôpital.

## NAISSANCES

Notre ami **André Maugé** et Mme, 21, place du Champ, à Autun, ont la grande joie de vous faire part de la naissance de Patrick Maugé, dont les sœurs, Marie-Christine et Michèle, sont heureuses d'accueillir l'arrivée dans le cercle de famille.

L'Amicale adresse ses félicitations aux heureux parents et souhaite longue vie et prospérité au nouveau petit V B.

## MARIAGE

Notre ami **Troubridge** et Mme, Villa Saint-Anne, à Asnières (Seine), ont l'honneur de nous faire part du mariage de leur fils, Michel, avec Mlle Raymonde Falgayrat.

L'Amicale adresse ses meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

## FABRIQUE DE MEUBLES

7 ter, avenue de St-Mandé

Paris (XII°)

## RYSTO Raymond

Ex-N° 5305

Membre de l'Amicale N° 543

## SALLES A MANGER CHAMBRES

A COUCHER

ENSEMBLE STUDIO

## DÉPOSITAIRE DE FABRIQUES

Cuisines modernes

Eléments, tables

Sièges modernes

rustiques et basques

Sièges de jardin

Pliants, Transats

Prix marqués

en chiffres connus

Facilités de paiement

sur demande

Prix spéciaux

aux Membres de l'Amicale

Pour tous renseignements

n'hésitez pas

à téléphoner ou à écrire

Tél. DIDerot 45-07

Métro : NATTON

Le gérant : PIFFAULT.

Imp. Montourcy, 4, rue de la Bresse, Paris

la meilleure encre...

Waterman

ENCRE Waterman

TRAÎNÉE À L'HEXA-FLUID